

### Droits et privilèges de l'Angleterre

En vertu des termes mêmes de l'entente, non seulement le tarif de faveur accordé à l'Angleterre et aux autres possessions britanniques reste intact; mais partout où ce tarif est plus élevé que celui accordé aux Américains, il baisse au même niveau; partout où il est plus bas, il subsiste.

De plus, il est stipulé que les réductions opérées dans le tarif, en faveur des Etats-Unis, profiteront à tous les pays auxquels l'Angleterre par ses traités accorde le privilège dit "*de la nation la plus favorisée*" (*the most favoured nation clause*.)

On ne saurait donc prétendre que les intérêts légitimes et les droits réels de l'Angleterre ne sont pas sauvegardés, on pourrait plutôt reprocher au gouvernement d'avoir exagéré les précautions. Le dernier dispositif que je viens de signaler pourrait ouvrir la porte à des représailles dangereuses de la part du gouvernement britannique; mais on peut compter, je crois, sur la prudence et le tact des autorités de Londres: elles ne se serviront pas, sans l'assentiment du Canada, de cette restriction destinée à couvrir les traités existants.

Enfin, le Canada conserve implicitement la liberté de rechercher partout ailleurs, dans l'Empire et hors de l'Empire, des alliances de commerce, et d'offrir à n'importe quel pays britannique ou étranger des avantages similaires à ceux qu'il accorde aujourd'hui aux Etats-Unis.

Donc, en principe, sauvegarde de l'autonomie canadienne et des intérêts britanniques. Et cela suffit à tous ceux qui croient que le meilleur lien impérial, c'est précisément cette liberté d'action des pays autonomes qui en composent les parties essentielles.

### Botte à l'impérialisme

Mais si par "intérêts britanniques", on entend, avec l'école impérialiste, la subordination des intérêts purement canadiens aux intérêts coalisés de l'Empire, alors, non seulement la convention les méconnaît-elle, mais elle constitue le coup de jarnac le plus tranchant que M. Laurier ait encore porté à la cause impérialiste, qu'il a si bien servi jusqu'ici.